



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Mohamed LAQHILA**  
**Député des Bouches du Rhône**

**« EMPLOIS FRANCS ET FRANC-PARLER : un recrutement, 15 000 euros à la clef ! »**

Paris, le 7 mai 2018

A la suite du lancement par le gouvernement le 17 avril dernier du dispositif « *Emplois francs* », le député Mohamed LAQHILA, rapporteur spécial de la politique de la ville insiste sur l'importance des moyens mis en place :

« *Le gouvernement a souhaité relancer ce dispositif et en faire un moyen de lutte contre le chômage qui, selon les chiffres de l'INSEE, avoisine les 25% dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).*

*Ce nouveau dispositif va dans le bon sens en ce qu'il incite les employeurs à recruter prioritairement dans ces quartiers, et de façon moins contraignante que ce qui avait été fait par le passé.*

*Par l'attribution de **15 000 euros répartis sur trois ans pour l'embauche en CDI** (5 000 euros répartis sur deux ans pour une embauche en CDD de plus de 6 mois) d'un habitant de quartiers prioritaires ciblés pour cette année sur sept territoires de banlieues (soit 194 quartiers classés en zone prioritaire), nous entendons renverser la vapeur. **Un recrutement, c'est 15 000 euros à la clef, avec en prime l'assurance de participer activement à réduire les inégalités.***

*Si pour l'heure cette mesure n'est expérimentée que sur quelques parties du territoire national, l'objectif est de l'étendre pour les années à venir à tous les quartiers prioritaires en France. C'est pourquoi les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans la réussite et l'efficacité de ce plan. »*

Le député des Bouches du Rhône s'adresse aux entreprises et **les appellent à agir** :

« *Une fois les constats posés, les annonces faites et les rapports publiés, **place aux actes.***

*Si le Président Macron et le gouvernement ont bien compris que nos quartiers sont un véritable réservoir de compétences et d'énergies, il est temps que **les entreprises en prennent également conscience et qu'elles participent activement à cet élan.***

*Nous leur donnons les moyens, à eux d'en avoir la volonté ! Avec cette aide nous leur disons que nous leur faisons confiance. A eux dès maintenant et sans plus attendre de faire confiance en cette jeunesse composée de véritables forces vives et qui est une richesse...et ce pour au moins une raison : leur motivation.*

*L'immense majorité des habitants de ces quartiers refuse de se laisser enfermer dans ces murs de désespoir et tous aspirent à s'émanciper. Cette liberté ils ne l'acquerront que par le travail. Travail auquel ils n'accéderont que grâce à nos entreprises ! Et ils sont nombreux à vouloir quitter leur*

Contact Presse : [anice.mouaddel@clb-an.fr](mailto:anice.mouaddel@clb-an.fr)

[laqhila11@gmail.com](mailto:laqhila11@gmail.com)

site : [laqhila11.com](http://laqhila11.com)

twitter : @laqhila

Tel : 06 49 21 80 74

06 48 77 20 58

page facebook : Mohamed Laqhila

*quartier, leur ville ou leur région pourvu qu'ils soient assurés d'un meilleur avenir peu importe où le poste est situé sur le territoire.*

*C'est pourquoi, au-delà des subventions, cette mesure forte doit d'abord inciter les acteurs économiques à dépasser certains préjugés !*

*Car vous l'aurez compris l'enjeu n'est évidemment pas que financier, il est aussi éminemment humain. Cette situation de l'emploi dans nos banlieues et quartiers est symptomatique d'un problème bien plus grave, celui de la discrimination.*

*Que nos acteurs économiques saisissent cette chance qui leur est laissée d'être les acteurs de notre société à venir et les émancipateurs de notre jeunesse ! C'est du gagnant-gagnant ! »*

